

Circulaire N°008/20/21

Herblay, 29 septembre 2020

ENTRAINEMENT BENJAMINS-MINIMES

MERCREDI 07 OCTOBRE 2020
19h45 à 21h15

DOJO REGIONAL D'HERBLAY S/S

1 Rue Alexandre Dumas
95220 HERBLAY S/S

Public concerné :

- **MINIME 2007-2008 & BENJAMIN 2009-2010**
- Ceinture JAUNE-ORANGE minimum
- Licencié pour la Saison en cours
- Motivé et Capable de participer à un Entraînement départemental (Nombreux RANDORI) sous la responsabilité du club qui donnera obligatoirement son accord à son (ses) judoka(s).

*** Attention Modification :** Pour ce premier RDV Saison 2020-2021 la catégorie CADET 1^o Année (2006) initialement prévue au calendrier 95 laisse la place à la catégorie BENJAMIN 1^o Année (2010) à titre expérimental.

INFORMATIONS IMPORTANTES POUR PARTICIPER

- ① Les participants devront obligatoirement signer le listing d'émergement avant l'entraînement. Le listing d'émergement répertoriera les judokas en règle (Licence de la saison) et l'émergement permettra de répondre à la traçabilité exigible par les autorités administratives (COVID).
- ② Les judokas devront respecter rigoureusement les protocoles FFJDA (COVID) en matière d'hygiène (dont en particulier : masque, gel personnel, Judogi propre et de quoi être chaussé pour tout déplacement hors tatamis)
- ② Les judokas devront arriver dans les délais pour que ces gestes incontournables soient réalisés avant le début de l'entraînement.

LE COVID EST LA, APPRENONS A VIVRE AVEC SES CONTRAINTES

Nous remercions d'avance tous les dirigeants, enseignants et autres responsables de club ainsi que les judokas et les accompagnants de bien vouloir respecter et appliquer ces règles qui nous incombent à tous en cette période si particulière.